

Assemblée Générale extraordinaire du 20 Octobre 2025 à 18h30

Procès-verbal

Convoqués par courriel collectif du 13 octobre 2025, les membres de l'assemblée générale de l'association Mémoire verte se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 20 octobre 2025 à 18h30, au 32 Rue Pasteur, 30000 Nîmes.

● Nombre de membres : 29

● Nombre de membres présents ou représentés : 9

Florian Messador, Manon Poitevin, Babeth Bousquet, Denis Forzy, Pascal Trarieux, Isabelle Saquet, Antoine Fontenelle, Josefa Fernandez et Maëlle André.

● Nombre de membres excusés : 8

Claudine Martel donne son pouvoir à Florian Messador, Monique Chevalier donne son pouvoir à Florian Messador, Arlette Roux donne son pouvoir à Florian Messador, Sylvie Pribile donne son pouvoir à Florian Messador, Hélène Castel donne son pouvoir à Florian Messador, Brigitte Conesa donne son pouvoir à Florian Messador, Sylvain Rigaud donne son pouvoir à Florian Messador, Anne-Marie Elamine donne son pouvoir à Manon Poitevin

● Nombre de membres absents : 12

Anne Marie Courcelle, Jean-Pierre Bonutto, Danielle Costa, Josianne Flattet, Jean-Pierre Bonnefond, Vincent Borie, Bénédicte Laupie, Nadine Arbus, Véronique Haour, Pierrette Olivier, Claire Joubert, Jean-Jacques Bernard

Discours introductif :

Cette Assemblée Générale extraordinaire intervient suite à la notification de la part de la Préfecture du refus de modification des statuts votés en AG le 5 mai 2025. Notre réunion de ce soir a donc pour objectif de voter à nouveau une modification des statuts de manière à disposer d'un CA et d'un Bureau au sein de l'association.

L'Assemblée Générale peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 5 mai 2025
2. Présentation et approbation des statuts modifiés
3. Nomination des nouveaux administrateurs/ administratrices
4. Nomination du nouveau bureau
5. Présentation et approbation de principe de partenariats associatifs
6. Point sur les demandes de subvention
7. Perspectives 2026
8. Divers

Les différents supports sont présentés et commentés avant de passer au vote des résolutions, qui ont été adoptées comme suit :

Résolutions du ressort de l'Assemblée générale extraordinaire

1° Résolution : Approbation du PV de l'AG du 5 mai 2025

Florian Messador lit à haute voix le PV de la dernière assemblée générale.

Les membres décident d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2° Résolution : Présentation et approbation des statuts modifiés

Une nouvelle version des statuts est lue à haute voix.

Il est décidé de compléter la liste des membres en ajoutant les salariés, membres bienfaiteurs, donateurs, membres d'honneur, stagiaires, membres associés, amis.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité la modification des statuts.

3° Résolution : Nomination des nouveaux administrateurs/ administratrices

Florian Messador

Manon Poitevin

Sylvain Rigaud

Jonathan Wato

Babeth Bousquet

Antoine Fontenelle

Denis Forzy

Pascal Trarieux

Isabelle Saqué

Josepha Fernandez

4° Résolution : Nomination du nouveau bureau

Manon Poitevin est élue Présidente

Babeth Bousquet est élue Secrétaire et Trésorière

5° Résolution : Présentation et approbation de principe de partenariats associatifs

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité le principe de partenariats officialisés avec les associations Ensemble Sauvons Puech du Teil et A.R.B.R.E.S.

D'autres partenariats sont évoqués : Préserver la garenne, GNSA, COGard, Société d'histoire naturelle.

6° Résolution : Point sur les demandes de subvention

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité les demandes effectuées (Ville de Nîmes) et à venir (CD30, Région)

7° Résolution : Perspectives 2026

Les membres sont informés d'un contexte favorable aux ORE – modèle ouvert, retours d'expérience du CEN. Quelques personnes engagées dans la démarche, plusieurs intéressées.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité la programmation d'un festival dans les jardins (juin ?) avec une multitude d'événements organisés à différents endroits (chez Charly, chez Pascal, chez Suzanne Assénat, Rue des Chassaintes... Serre Cavalier ?)

8° Résolution : Divers

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité l'accueil de stagiaires (Maëlle André) en M1 Psychologie Sociale et de l'Environnement de l'Université de Nîmes.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité l'attribution d'un bon d'achat chez Garden Vrac pour les deux participantes -désignées gagnantes- au Concours photo de Mémoire verte

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité la publication du premier dossier technique sur les permis de construire, son envoi à Mme May ainsi qu'à la presse locale.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité la venue pour la COP d'ici de l'association l'Autoroute de la pluie le 10 novembre, ainsi que l'organisation d'une balade Mémoire verte le dimanche 16 novembre.

Les membres présents ou représentés approuvent à l'unanimité le soutien non financier de l'association aux démarches juridiques de l'association Mas Praden (défense de la garrigue de Marguerittes) et aux riverains de la Rue de Bourgogne (dents creuse végétalisée).

20h30 Fin de l'assemblée générale extraordinaire.

Signature de la Présidente :

Le **à** .